



## Ville de Chambéry

### Transformer une friche enclavée en vitrine de la ville et en quartier urbain animé



Vue 3D du projet (AAUPC)

Le site de la Cassine est une friche industrielle enclavée entre la gare SNCF de Chambéry, la Voie Rapide et une falaise la séparant des quartiers hauts.

Sa position stratégique, en bordure du centre-ville et à proximité immédiate des accès ferroviaire et autoroutier, en fait un site de développement prioritaire pour la ville.

L'équipe pluridisciplinaire (pilote AAUPC - Patrick Chavannes), en charge de l'étude de maîtrise d'œuvre de l'opération de renouvellement urbain, est appelée à relever de multiples défis, requérant de la créativité et un dialogue étroit et suivi tant au sein de l'équipe qu'avec les acteurs du projet. Il s'agit entre autres de :

- ▶ proposer une programmation et une morphologie urbaine en adéquation avec les ambitions affichées, qui sont de faire de ce quartier la vitrine d'entrée de la ville et un quartier urbain vivant en lien avec la gare et le centre-ville. Et ce, tout en intégrant aussi les quelques immeubles d'habitations à préserver ;
- ▶ aménager la façade arrière de la gare en y accueillant tous les services et fonctionnalités nécessaires (dont la gare routière relocalisée) ;
- ▶ proposer une organisation de la mobilité valorisant la grande accessibilité du site tout en préservant les voiries du centre-ville déjà très sollicitées. Dans cette optique, les solutions développées incluent une réorganisation de l'échangeur de la Voie Rapide permettant la création d'un parc-relais à proximité immédiate et une meilleure valorisation du site, la mise en œuvre d'un parking de proximité (parc+marche) à l'aval du périmètre pour favoriser l'accès à pied au centre-ville, une redéfinition des voies desserte permettant d'optimiser les accès locaux et de contrôler les flux de trafic vers le centre-ville, le regroupement du stationnement privé dans des parkings mutualisés, une grande allée verte à travers le site destinée à la mobilité douce et à l'expérimentation d'une navette autonome, un maillage de cheminements doux et d'ouvertures (passerelles, sous-voies) permettant de désenclaver le site ;
- ▶ organiser une mise en œuvre progressive (dont un lot anticipé à cadrer rapidement), en veillant à la cohérence dans le temps des actions entreprises et en apportant des réponses adaptées pour les phases transitoires et de chantiers.

**Maîtrise d'œuvre urbaine pour  
l'aménagement du site Cassine -  
Chantemerle à Chambéry**

**Maître d'ouvrage**

CGLE - Chambéry Grand-Lac Economie